



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 20 juin 2023

### Consignes de sécurité| Les feux de la Saint-Jean

Chaque année et depuis des siècles, les feux de la Saint-Jean célèbrent la fête de Jean le Baptiste, le 24 juin. Lors de cette coutume, des feux de joie sont allumés partout en France.

Compte tenu des conditions climatiques actuelles (sécheresse des sols, absence de pluie...) qui impliquent un risque sévère d'incendie des espaces agricoles et naturels, des consignes de sécurité doivent être respectées par les organisateurs mais également par le public afin que cette manifestation se déroule dans des conditions de sécurité :

- Les distances de sécurité entre le bûcher et le public sont fixés en prenant en compte notamment le site. Il est toutefois établi et respecter un périmètre minimum équivalent à 2 fois la hauteur du bûcher à partir de sa circonférence. Ce périmètre pourra être augmenté en fonction du sens du vent, de la quantité et de la nature du combustible utilisé.
- Le public a interdiction d'accès à l'intérieur de ce périmètre matérialisé.
- Disposer d'extincteurs à proximité et appeler sans délai le SDIS en cas de problème lié au bûcher.

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  